



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL----- COMPTE RENDU MARDI 01 OCTOBRE 2019

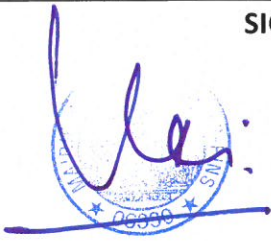
DATE DE LA CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE	DEBUT DE LA SEANCE	FIN DE LA SEANCE	SECRETAIRE DE SEANCE	NOMBRE DE CONSEILLERS	
23/09/19	20/09/2019	18h40	20h00	Elisabeth JANIN	En exercice	29
					Présents	22
					Votants	24

N°	ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR	DECISIONS
1	FINANCE – BUDGET PRIMITIF 2019 - AMORTISSEMENT DU COMPTE 21568 <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE les propositions de Madame ERKER • DECIDE de fixer la durée d’amortissement du compte 21568 à 10 ans applicable aux budgets M14 et M49. 	MME ERKER	UNANIMITE
2	FINANCE - BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITION ADMISSION EN NON-VALEUR 2019 <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE l’annulation des titres T-71 de l’exercice 2017 ; T- 39 de l’exercice 2017 ; T-696 de l’exercice 2018 ; T-432 de l’exercice 2018 ; T-49 de l’exercice 2018 et T-504 de l’exercice 2018 pour un montant total de 341,87 euros. 	MME ERKER	UNANIMITE
3	FINANCE – DECISIONS MODIFICATIVES 2019 – PRINCIPAL ET ANNEXE <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la décision modificative n°1 pour l’exercice 2019 d’un montant de 927 304,28 € telle que détaillée en annexe. • APPROUVE la décision modificative n°1 pour l’exercice 2019 du budget annexe assainissement. 	MME ERKER	UNANIMITE
4	ECOLE - MODIFICATION DES MODES DE PAIEMENTS - GARDERIE PERISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE l’utilisation des carnets de 10 tickets tout au long du parcours scolaire de l’enfant • AUTORISE le paiement de la prestation garderie et/ou centre de loisirs par chèque « CESU » • AUTORISE à Monsieur le Maire ou son représentant de signer la convention pour la mise en œuvre du dispositif « CESU » 	M. POTTIER	UNANIMITE
5	ECOLE – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE PERISCOLAIRE <ul style="list-style-type: none"> • MODIFIE le règlement intérieur au niveau des articles 1, 14, 16 et 17 • VALIDE le nouveau règlement intérieur du service périscolaire et extrascolaire • AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le nouveau règlement intérieur • NOTIFIE le nouveau règlement aux familles utilisatrices des services 	M. POTTIER	UNANIMITE
6	RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION <ul style="list-style-type: none"> • SUPPRIME les emplois mentionnés • CRÉE les emplois mentionnés • VALIDE le tableau des effectifs actualisé et présenté. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
7	RESSOURCES HUMAINES – DISPOSITIF RIFSEEP – ACTUALISATION DU DISPOSITIF <ul style="list-style-type: none"> • INSTAURE la mise en place des nouveaux plafonds l’IFSE et CIA dans les conditions ci-dessus du tableau à partir du 1^{er} décembre 2019, • INSCRIT les crédits correspondants au chapitre 012, dépenses de personnel des budgets 2019 et suivants. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE

8	<p>RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D’UNE INDEMNITÉ FORFAITAIRE COMPLÉMENTAIRE POUR ELECTIONS (IFCE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE d’instituer selon les modalités et suivant les montants définis dans l’arrêté du 27 février 1962 et du décret 2002-63 l’indemnité forfaitaire complémentaire pour élections et précise que le montant de référence calcul sera celui de l’I.F.T.S. de 2^{ème} catégorie assortie d’un coefficient de 1 (entre 1 et 8). • DECIDE que les dispositions de l’indemnité faisant l’objet de la présente délibération pourront être étendues aux agents non titulaires de droit public de la collectivité sur les mêmes bases que celles applicables aux fonctionnaires des grades de référence. • DECIDE que conformément au décret n° 91-875, le Maire fixera les attributions individuelles dans les limites des crédits inscrits et les modalités de calcul de l’I.F.C.E. • DECIDE que le paiement de cette indemnité sera effectué après chaque tour de consultations électorales • AUTORISE l’autorité territoriale à procéder aux attributions individuelles en fonction du travail effectué à l’occasion des élections • INSCRIT cette dépense au prochain budget et suivant. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
9	<p>RESSOURCES HUMAINES – REGLEMENT INTERIEUR DES AGENTS MUNICIPAUX – MODIFICATION ET ACTUALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • MODIFIE l’article 26 relatif au frais de déplacement durant les formations avec les nouvelles modalités de prise en compte comme indiqué dans le texte ci-dessus. • AUTORISE Monsieur le Maire à signer le nouveau règlement intérieur applicable à compter du 1^{er} octobre 2019. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
10	<p>RESSOURCES HUMAINES – RENFORCEMENT DE L’ACTION SOCIALE PAR L’AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE AU VOLET PREVOYANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE dans ce cadre, une réévaluation de la participation fixée à 15 € par agent et par mois avec une mise en œuvre au 1^{er} novembre 2019, • PRECISE que cette participation ne pourra être allouée que dans ce cadre exclusif, comme le prévoit le décret n°2011-1474 en date du 8 novembre 2011 ; • DONNE mandat à Monsieur le Maire ou son représentant pour la signature de tous les documents utiles à la réalisation des décisions précédemment exposées. • INSCRIT la dépense au présent budget 2019 et suivants. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
11	<p>AMENAGEMENT - MISE EN PLACE D’UNE CONVENTION D’ASSISTANCE TECHNIQUE AUX OPERATIONS DE REDACTIONS D’ACTES ADMINISTRATIFS RELATIFS AUX PROCEDURES FONCIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention jointe en annexe d’une durée d’un an renouvelable deux fois • PREVOIT la dépense dans le budget 2019 et suivants 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
12	<p>AMENAGEMENT - SASU « CARRIERE DE LA SINE CHIAPELLO »</p> <ul style="list-style-type: none"> • DONNE son avis favorable sur l’autorisation d’exploiter les carrières de pierre de taille par la SASU « Les Carrières de la Sine Chiapello ». • NOTIFIE cette délibération à la Préfecture des Alpes-Maritimes et à la Commune de Vence. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
13	<p>ADMINISTRATION – HAUT DE ROQUEFORT PROJET DE RETROCESSION DE FONCIER AVEC LA SPL SOPHIA AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE l’acquisition à l’euro symbolique des terrains d’assiette des ouvrages publics remis à la Commune dans le cadre de l’aménagement de la ZAC d’intérêt communautaire des « Hauts de Roquefort » conformément au projet d’acte notarié établi par Maître Séverine VILLOTEAU ci-annexé et dont les références cadastrales sont mentionnées dans la présente délibération ; • AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ledit acte notarié. 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE

14	ADMINISTRATION – DOSSIER CENTRE VILLAGE – PROJET D’AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE l’extension du périmètre de l’opération (option de base, 1 et 2) en rapport avec le périmètre de la déclaration d’utilité publique (DUP) • APPROUVE l’évolution du programme des constructions et équipements publics (option de base, 1 et 2), à travers l’augmentation de la surface de plancher de la crèche et de la salle communale, la création d’un jardin public, l’augmentation de la surface de plancher dédiée aux activités et une légère augmentation du nombre de logements à réaliser • APPROUVE la prolongation de la durée de la concession pour une durée totale de cinq ans • APPROUVE l’avenant concernant le contrat de projet urbain partenarial (PUP) « Centre Village » • APPROUVE l’avenant concernant le contrat de projet urbain partenarial (PUP) « Groupe scolaire » • AUTORISE Monsieur DUPERET TOUMIEU à signer l’avenant au contrat de concession et les deux contrats de projet urbain partenarial (PUP) « Centre Village » et « Groupe scolaire » avec la Société « LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS INVESTISSEMENTS ». • NOTIFIE la présente décision à la Société « LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS INVESTISSEMENTS » . • 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
15	ADMINISTRATION – SDEG - REVISION DES STATUTS DU SYNDICAT <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE la révision des statuts du SDEG • NOTIFIE de la présente décision au Président du SDEG 	M. LE MAIRE	UNANIMITE
16	INTERCOMMUNALITE – CASA - ENVINET PRESENTATION DU RAPPORT D’ACTIVITE 2018 <ul style="list-style-type: none"> • PREND acte du rapport d’activité du service « Envinet » pour l’année 2018 • NOTIFIE la présente délibération au Président de la Communauté d’Agglomération de Sophia Antipolis 	MME VAN DE VELDE	UNANIMITE
17	ADMINISTRATION - DEMANDE D’AUTORISATION DEFRICHEMENT TERRAIN COMMUNAL <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à établir une demande de défrichement auprès des services de l’État. • AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les supports et documents nécessaires à cette opération. 	M. VACCANI	UNANIMITE
18	ADMINISTRATION – DENOMINATION D’ESPACES PUBLICS <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la proposition de dénomination du nouveau rond-point « Des Hauts de Roquefort » • APPROUVE la proposition de dénomination de l’espace public « Jardin des Décades de Provence » • NOTIFIE aux divers services publics et commerciaux la présente délibération • PREND tous les actes afférents à la mise en œuvre de la présente délibération 	M. LE MAIRE	UNANIMITE
19	ADMINISTRATION – CONVENTION DE SERVITUDE DANS LE CADRE DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la présente convention entre la Commune de Roquefort les Pins et la société ORANGE. • AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention amiable de servitude et tous documents y afférents. 	M. VACCANI	UNANIMITE
20	ADMINISTRATION – DOSSIER CENTRE VILLAGE – PROJET DE CESSION DU CONTRAT DE CONCESSION <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE la cession du contrat de concession et les deux contrats de projet urbain partenarial entre la Société « LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS INVESTISSEMENTS » au profit de la Société « SNC ROQUEFORT-LES-PINS – CENTRE VILLAGE ». • AUTORISE Monsieur DUPERET TOUMIEU, 1^{er} Adjoint délégué à l’Aménagement et l’Urbanisme, à signer tous les actes que la commune serait amenée à 	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE

	<p>approuver dans le cadre de cette cession avec la société « LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS INVESTISSEMENTS ».</p> <p>NOTIFIE cette décision au concessionnaire la Société « LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS INVESTISSEMENTS ».</p>		
21	<p>QD 1 – PETITE ENFANCE – MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE « BOULE DE GOMME »</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE le nouveau barème national des participations familiales • APPROUVE les ajustements de l'ensemble du règlement de fonctionnement de la crèche « BOULE DE GOMME » • APPROUVE la mise en œuvre du nouveau règlement de fonctionnement de la crèche à compter du 1^{er} octobre 2019 • AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le nouveau règlement de fonctionnement • NOTIFIE la présente délibération et le nouveau règlement à nos partenaires institutionnels (Conseil Départemental des Alpes Maritimes et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes) 	MME MARCAL	UNANIMITE

<p>DATE :</p> <p>01/10/2019</p>	<p>SIGNATURE</p> 
---	---